

Délibération n°16

L'AN deux mille vingt le jeudi 23 juillet, le conseil communautaire, convoqué le 17 juillet 2020, s'est réuni à Mozac, Salle l'Arlequin, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

Effectif légal du conseil
communautaire :
60

Nombre de conseillers
en exercice :
60

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
60

Nombre de votants :
60

Date de convocation :
17 Juillet 2020

Date d'affichage du
compte-rendu :
31 Juillet 2020

PRESENTS

Mme ABELARD Nathalie, M AGBESSI Eric, M AYRAL Jean-Paul, M BARBECOT Jacques, M BEAURE Nicolas, M BELDA José, Mme BERTHELEMY Hélène, M BIGAY Bertrand, M BOISSET Jean-Pierre, M BONNICHON Frédéric, M BOUCHET Boris, M BRAULT Charles, M CARTAILLER Philippe, M CAZE Alain, M CHANSARD Gérard, M CHASSAGNE Eugène, M CHASSAING Pierre, M CHAUVIN Lionel, M DE ABREU Jérôme, Mme DE MARCHI Véronique, M DEAT Alain, M DERSIGNY Eric, M DESMARETS Pierre, M DUBOIS Gérard, M DUCHÉ Dominique, Mme DUPONT Laurence, M GAILLARD Philippe, M GAUTHIER Patrice, Mme GRENET Michèle, M GRENET Roland, M HEBRARD Jean-Pierre, Mme HOARAU Catherine, M IMBERT Didier, M JEAN Daniel, Mme LAFARGE Anne-Catherine, M MAGNET Patrice, M MAGNOUX André, Mme MARTINHO Corinne, M MELIS Christian, M MESSEANT Jean-François, M MICHEL Didier, Mme MOURNIAC-GILORMINI Virginie, Mme PARRAIN Karine, Mme PERRETON Régine, Mme PIRES-BEAUNE Christine, M RAYMOND Vincent, M REGNOUX Marc, M ROUGEYRON Denis, Mme ROUSSEL Sandrine, M THEVENOT Laurent, Mme VAUGIEN Evelyne, M VERMOREL Pierrick, Mme VEYLAND Anne, M VILLAFRANCA Grégory, M WEINMEISTER Nicolas, **titulaires.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- Mme CACERES Marie a donné pouvoir à Mme ABELARD Nathalie
- M DE ROCQUIGNY-DU-FAYEL Jean-Michel a donné pouvoir à VEYLAND Anne
- M GRENET Daniel a donné pouvoir à Mme GRENET Michèle
- Mme PANIAGUA Murielle a donné pouvoir à M REGNOUX Marc
- M PECOUL Pierre a donné pouvoir à M BOISSET Jean-Pierre

**Objet : Affectation des
résultats 2019**

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M JEAN Daniel

S.P. RIOM

07 AOUT 2020

PUY-DE-DOME

Rapport n°16– Affectation des résultats 2019

Le compte administratif et le compte de gestion ont permis de déterminer les résultats de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL (excédent de fonctionnement cumulé : 10 727 542,82 €)

- Affectation au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) pour couvrir le besoin d'investissement d'une somme de 4 000 000 €.
- Maintien du solde soit 6 727 542,82 € en excédent de fonctionnement reporté.

BUDGET TRANSPORT (excédent de fonctionnement : 514 298,13 €)

- Maintien de la somme de 514 298,13 € en excédent de fonctionnement reporté.

BUDGET ASSAINISSEMENT (excédent de fonctionnement : 425 970,58 €)

- Affectation au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) pour couvrir le besoin d'investissement d'une somme de 6 000,00 €
- Maintien de la somme de 419 970,58 € en excédent de fonctionnement reporté.

BUDGET ZONE d'ACTIVITES DE CHAMPLoup (excédent de fonctionnement : 1 700,00 €)

- Affectation au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) pour couvrir le besoin d'investissement d'une somme de 1 700,00 €

BUDGET ZONE ARTISANALE DE CHAMPLoup (excédent de fonctionnement : 103 346,70 €)

- Maintien de la somme de 103 346,70 € en excédent de fonctionnement reporté.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 06 août 2020***

***Pour le Président
Et par délégation***

**Le vice-président
Christian MELIS**



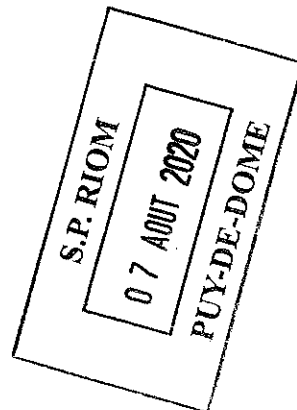
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET COMMERCES PROXIMITE	BUDGET TRANSPORTS PUBLICS	BUDGET ASSAINISSEMENT
POUR MEMOIRE				
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)				
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	7 986 830,71		209 594,52	374 708,63
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	4 488 863,88	909 747,39		
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)				125 053,16
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/19	-2 408 727,92	-687 023,50	13 239,92	-5 709,08
Solde d'exécution de l'exercice	2 080 135,96	222 723,89	13 239,92	-130 762,24
Solde d'exécution cumulé	-2 408 727,92	-687 023,50	13 239,92	-5 709,08
RESTES A REALISER AU 31/12/19	-1 547 433,08	45 230,21	-675,00	19 950,00
Dépenses d'investissement	4 660 678,88	44 769,79	675,00	61 940,00
Recettes d'investissement	3 113 245,80	90 000,00		81 890,00
SOLDE	-1 547 433,08	45 230,21	-675,00	19 950,00
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/19	3 956 161,00	641 793,29	-12 564,92	-14 240,92
Rappel du solde d'exécution cumulé	-2 408 727,92	-687 023,50	13 239,92	-5 709,08
Rappel du solde des restes à réaliser	-1 547 433,08	45 230,21	-675,00	19 950,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	10 727 542,82		514 298,13	425 970,58
Résultat de l'exercice	2 740 712,11		304 703,61	51 261,95
Résultat antérieur	7 986 830,71		209 594,52	374 708,63
TOTAL A AFFECTER	10 727 542,82		514 298,13	425 970,58

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit:

Affectation "en réserves" (Crédit du compte 1068)	4 000 000,00			6 000,00
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter ligne 002: (report à nouveau créditeur)	6 727 542,82		514 298,13	419 970,58



	BUDGET ZONES ECONOMIQUES	BUDGET ZA PULVERIERES	BUDGET ZA CHAMPLoup	BUDGET ZONE ARTISANALE	BUDGET CROIX DES ROBERTS
POUR MEMOIRE					
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	16 700,43				
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)				103 346,70	
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		107 092,00	374 972,54		816 206,73
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	146 150,41			40 833,11	
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/19	159 937,16	-111 547,08	-377 502,03	40 833,11	-779 070,82
Solde d'exécution de l'exercice	13 786,75	-4 455,08	-2 529,49		37 135,91
Solde d'exécution cumulé	159 937,16	-111 547,08	-377 502,03	40 833,11	-779 070,82
RESTES A REALISER AU 31/12/19					
Dépenses d'investissement					
Recettes d'investissement					
SOLDE					
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/19	-159 937,16	111 547,08	377 502,03	-40 833,11	779 070,82
Rappel du solde d'exécution cumulé	159 937,16	-111 547,08	-377 502,03	40 833,11	-779 070,82
Rappel du solde des restes à réaliser					
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER					
Résultat de l'exercice			1 700,00	103 346,70	
Résultat antérieur			1 700,00		
TOTAL A AFFECTER			1 700,00	103 346,70	

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit:

Affectation "en réserves"			
(Crédit du compte 1068)		1 700,00	
Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter ligne 002:			
(report à nouveau créditeur)			103 346,70

